



GEMENG
VIICHTEN

AVIS AU PUBLIC

réf. Autorisation : EAU/AUT/24/0856

Conformément aux dispositions de l'article 24§1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que Madame Marie-Louise DELIA-WEILER a présenté une demande d'autorisation ayant pour objet :

Gestion des eaux dans le cadre de la modification d'un site agricole à Michelbouch.

Une copie de la demande d'autorisation est déposée à la commune et peut être consultée librement.

Vichten, le 25 septembre 2024

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

le Bourgmestre f.f.,

Paul MARÉCHAL



le Secrétaire

Jos ENGEL

